

 <https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1115245-avranches-concours-de-plaidoirie-treize-el...>

 2 min read

Avranches. Concours de plaidoirie : treize élèves défendent une cause au haras

Jeudi 16 mai, de 8h30 à 11h30, dans la salle de l'ancien haras, les treize élèves finalistes de chaque classe de première se sont succédé au micro, en solo ou en duo, devant leurs 340 camarades et enseignants pour tenter de convaincre le jury du bien-fondé de leur cause. Les sujets présentés étaient variés, allant de la gestation pour autrui (GPA) à l'homophobie en prison en passant par les violences intrafamiliales ou la persécution des Ouïghours en Chine. Le jury, composé de la Ligue des droits de l'homme, du proviseur, d'un avocat, d'un élu de la mairie, d'un enseignant et des lauréats de l'année 2023 ont décerné le prix de la Ligue des droits de l'homme à Marie Ahariz qui a passé au crible les trois religions monothéistes sur l'égalité homme-femme. Bertille Verschoote a reçu deux prix, celui du public et du lycée pour son intervention sur l'inceste. Le jury a sélectionné Bertille Chapdelaine-Lapierre, arrivée 3^e, avec sa plaidoirie sur les violences contre les éco-militants, pour représenter le lycée à la finale départementale qui aura lieu le samedi 1^{er} juin à Saint-Sauveur-Lendelin.

Generated with Reader Mode